



PRIÉFECTURE DU BAS-RHIN



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ALSACE

Fiche de renseignements justifiant la nécessité de la construction en zone agricole

Renseignements en vue de l'avis de la Chambre d'Agriculture et de la Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin

Au même titre que le foncier, le bâti agricole est un élément essentiel du fonctionnement des exploitations agricoles. Le maintien et le renforcement du dynamisme des exploitations passent donc par leur développement en zone agricole, pour permettre aux agriculteurs de réaliser les investissements nécessaires à leur compétitivité et d'améliorer leurs conditions de travail.

Encadrer la construction en zone agricole en s'assurant de sa nécessité et sécuriser réglementairement les actes, apparaît comme un enjeu majeur, dans un département où la pression foncière est forte. En tant qu'acteurs du territoire, les agriculteurs sont également responsables de la gestion économe de l'espace agricole, en limitant la consommation et le mitage des zones agricoles.

Par définition et en application du Code de l'urbanisme, les zones agricoles sont inconstructibles. Par exception, seules sont autorisées les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ou à des services publics ainsi que les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole.

Cette fiche de renseignement est essentielle à l'instruction de votre demande notamment pour l'appréciation du caractère nécessaire à l'activité agricole du projet.

Une fiche dûment complétée assurera une appréciation optimisée du caractère nécessaire.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin :

gestionduterritoire@bas-rhin.chambagri.fr
03 88 19 17 56

Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin :

dtt-sa@bas-rhin.gouv.fr
03 88 88 91 58

1. IDENTITE DU DEMANDEUR :

Raison sociale :

OU Nom du responsable juridique : E.A.R.L. des Gartfeld

Exploitation individuelle :

Nom de l'exploitant :

Date de naissance du demandeur :

Adresse du siège d'exploitation : 15 Route d'Ellhaeusern

Code postal : 67390

Commune : ELSENHEIM

Téléphone : 03 88 74 96 70

Messagerie électronique : e du gartfeld @ est video.fr

2. OBJET DE LA DEMANDE :

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle construction | <input type="checkbox"/> Extension de bâti existant | <input type="checkbox"/> Changement de destination |
| <input type="checkbox"/> Logement de fonction | <input type="checkbox"/> Régularisation | <input type="checkbox"/> Mise aux normes |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Description succincte du projet : bâtiment de stockage de matériel et chambre fraude pour pommes de terre

3. INFORMATIONS CONCERNANT L'EXPLOITATION AGRICOLE :

Les membres de l'exploitation :

Nom et prénom	Année de naissance	Année d'installation	Statut actuel *	Si autre activité professionnelle exercée à préciser
SCHMITT François	1966	1987	<input checked="" type="checkbox"/> CEP <input type="checkbox"/> CES <input type="checkbox"/> CS <input type="checkbox"/> Autre	
			<input type="checkbox"/> CEP <input type="checkbox"/> CES <input type="checkbox"/> CS <input type="checkbox"/> Autre	
			<input type="checkbox"/> CEP <input type="checkbox"/> CES <input type="checkbox"/> CS <input type="checkbox"/> Autre	
			<input type="checkbox"/> CEP <input type="checkbox"/> CES <input type="checkbox"/> CS <input type="checkbox"/> Autre	

*Précisions :

CEP : Chef d'exploitation à titre principal
CS : Cotisant de solidarité

CES : Chef d'exploitation à titre secondaire
Autre : précisez :

Ces statuts sont ceux de la Mutualité Sociale Agricole –

- JOINDRE un certificat d'affiliation à la MSA indiquant votre statut et la surface cultivée datant de l'année en cours

Nombre de salariés permanents :

Salariés saisonniers : oui non Nombre et période(s) d'emploi des saisonniers :

Projet d'installation ou évolution de statut de l'un des membres de l'exploitation : oui non

Précisez : Installation du fils SCHMITT Marc courant l'année 2020 à partir d'août 2020.

A quelle échéance :

Un des membres de l'exploitation envisage-t-il de prendre sa retraite ? oui non

Si oui, à quelle échéance :

Actes administratifs antérieurs (demande de permis de construire, certificat d'urbanisme...) :

Nature	Date	Objet

4. ACTIVITES ACTUELLES DE L'EXPLOITATION :

Surface Agricole Utile de l'exploitation (en ha) : 74 ha

- JOINDRE un justificatif des cultures et de l'élevage (relevé PAC, EDE,...)

Nature et superficie des cultures :

Grandes cultures:

- Betterave :ha
 Luzerne :ha
 Orge :ha

- Blé : 15,50 ha
 Maïs grain : 47 ha
 Tournesol :ha

- Colza :ha
 Maïs fourrage :ha
 Triticale :ha

Cultures spéciales :

- Houblon total :ha
 Tabac total :ha
 Culture sous serres chauffées :ha
 Culture légumière de plein champ : 5ha
 Petits fruits / plantes médicinales :ha

- Houblon séché sur l'exploitation :ha
 Tabac séché sur l'exploitation :ha
 Culture sous serres hors gel :ha
 Culture horticole :ha

Cultures pérennes :

- Vergers :ha Vignes totales :ha Vignes transformées sur l'exploitation :ha

Autres :

- Prairie permanente : 6,50 ha
 Prairie Temporaire :ha

- Gel :ha

Autres cultures :

.....
.....
.....

Élevages :

Complétez le(s) tableau(x) suivant(s) en fonction de votre effectif actuel et de l'effectif prévu après réalisation du projet et indiquez le nombre total d'UGB et/ou d'animaux équivalents en page 5 :
(Exemple de calcul en page 5)

	Bovins race à viande				
	Coef UGB	Nb Animaux Avant Projet	UGB Avant Projet	Nb Animaux Après projet	UGB Après projet
Vaches allaitantes	0,85				
Vaches finition	1,10				
Veaux femelles avant sevrage	0,20				
Veaux sous la mère femelles	0,20				
Veaux Aveyron	0,40				
Veaux mâles avant sevrage	0,20				
Génisses - 1 an	0,40				
Génisses 1-2 ans	0,60				
Génisses + 2 ans	0,80				
Génisses 24-28 mois finition	0,90				
Génisses 30-36 mois finition	0,95				
Mâles - 1 an	0,45				
Mâles 1-2 ans	0,60				
Mâles 2-3 ans	0,80				
Mâles + 3 ans	1,00				
Taureaux reproducteurs	1,00				
Taureaux finition	1,20				
Boeufs -1 an	0,45				
Boeufs 1-2 ans	0,60				
Boeufs 2-3 ans	0,80				
Boeufs + 3 ans	1,00				
Boeufs 24-36 mois en finition	1,00				
Total					

Bovins race laitière					
	Coef UGB	Nb Animaux Avant Projet	UGB Avant Projet	Nb Animaux Après projet	UGB Après projet
Vaches laitières	1,00				
Génisses - 1 an	0,30				
Génisses 1 à 2 ans	0,60				
Génisses + 2 ans	0,80				
Génisses -1 an vêlage précoce	0,30				
Génisses 1-2ans vêlage précoce	0,75				
Taureaux reproducteurs	1,00				
Boeufs -1 an	0,30				
Boeufs 1-2 ans	0,60				
Boeufs + 2 ans	0,80				
Jeunes bovins -1 an	0,30				
Jeunes bovins 1-2 ans	0,75				
Total					

Porcs, truies	Nb Animaux Avant Projet	Nb Animaux Après projet
Truies mères (réforme exclue)		
jeunes truies de 50kg et plus destinées à la reproduction (cochettes)		
porcelets (yc post-sevrage)		
autres porcs (engraissement, verrats, réforme)		
Total		

Volailles, lapines	Nbre animaux équivalent Avant projet	Nombre de bandes / an	Nbre animaux équivalent Après projet	Nombre de bandes / an
poules pondeuses d'œufs de consommation				
poules pondeuses d'œufs à couver				
poulettes				
poulets de chair et coqs				
dindes et dindons				
oies (à rôtir, à gaver)				
canards à rôtir				
canards en gavage, à gaver				
pintades				
pigeons et cailles				
lapines mères				
Total				

Ovins viande	Nb Animaux Av Projet	Nb Animaux Ap projet
Brebis mères		
Agnelles		
Béliers		
Mâle castré de +12 mois		
Agneaux de boucherie		
Total		

Ovins lait	Nb Animaux Av Projet	Nb Animaux Ap projet
Libellé de la catégorie		
Brebis		
Agnelles		
Béliers		
Total		

Caprins	Nb Animaux Avant Projet	Nb Animaux Après projet
Chèvres		
Chevrettes		
Boucs		
Chevreaux		
Total		

Équins	Nb Animaux Avant Projet	Nb Animaux Après projet
Juments reproductrices		
Poulains jusqu'au sevrage		
Étalons de selles		
Juments de selles		
Total		

Activité équine exercée sur le site de l'exploitation :

Total UGB Elevage

Total animaux équivalents

Exemple de calcul pour un éleveur possédant 30 vaches laitières et 8 jeunes bovins moins d'un an.

Somme de (Nombre d'animaux X Coefficient UGB) = Total UGB

$$(30 \times 1) + (8 \times 0.30) = 32.4 \text{ UGB}$$

Cet éleveur possède un élevage de 324 UGB

Autres activités de l'exploitation :

Cochez les cases correspondantes et indiquez la part des revenus approximative issue des activités autres qu'agricoles

- autres qu'agricoles**

 - Vente directe : Fréquence :
 - Apiculture :
 - Ferme auberge / Gîte :
 - Camping à la ferme :
 - Entreprise de travaux agricoles :
 - Paysagisme :
 - Abattage, débitage et vente de bois :
 - Entretien de parcs et jardins :
 - Gardiennage d'animaux :
 - Abattage d'animaux :
 - Découpe et transformation :
 - Autre :

5. SITUATION ACTUELLE DE L'EXPLOITATION :

Les sites existants de l'exploitation :

Site	Adresse (lieu-dit pour les sites hors agglomération et commune si différente)	Surface de chaque bâtiment en m ²	Date de construction du bâtiment	Usage de chaque bâtiment
1	18 Rue Principale	210	2001	Stockage matériel
2	15 Rte d'Ellhaeusern	300	1978	Stockage de choue légumes (chambre froide).
3		-	-	

- JOINDRE un plan de situation du cadastre dans un rayon de 100 mètres et un plan d'ensemble à l'échelle du 1/2000 au minimum accompagné de légendes et au besoin de descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation (description des bâtiments d'élevage et de stockage et des annexes) et indiquant l'affectation.

Actuellement, avez-vous stocké hors-abri ou dans un bâtiment ne vous appartenant pas :

- du fourrage pour un volume d'environ
- de la paille pour un volume d'environ.....
- du matériel pour un volume d'environ..... 400 m³
- des animaux pour un volume d'environ.....
- autre pour un volume d'environ.....

Autres observations ou points d'information à apporter sur la situation actuelle de l'exploitation (fonctionnement, besoins identifiés)

Aucune possibilité de stockage de pommes de terre en chambre froide et dans un bâtiment fonctionnel.

6. VOTRE PROJET CONCERNE UNE CONSTRUCTION AGRICOLE HORS LOGEMENT DE FONCTION : dans le cas contraire, veuillez vous diriger directement au paragraphe 7

ADRESSE DU PROJET : 15 Route d'Ellhaeusern
67350 Elsenheim

- JOINDRE un plan de masse détaillé de chacun des sites de l'exploitation qui sera utilisé une fois le projet réalisé avec description précise de l'usage de chacun des bâtiments.
- JOINDRE un plan détaillé de l'occupation intérieure du ou des bâtiment(s) projetés.

Votre projet se situe-t-il à plus de 150 mètres des installations existantes ?

Oui Non

Si oui, Pourquoi ?

Existe-t-il d'autres bâtiments agricoles (vous appartenant ou non) proches de votre projet ?

Oui Non

Si oui, combien et à quelle distance ? *2 bâtiments à 15m et 40m.*

Êtes -vous âgés de plus de 57 ans ?

Oui Non

Si oui, veuillez justifier de l'existence d'un repreneur pour l'exploitation :.....

➤ JOINDRE un ou plusieurs justificatif(s) identifiant clairement le repreneur

N.B. : par repreneur, il est entendu la personne pour laquelle la reprise de l'exploitation est engagée à court terme et dont le statut actuel est le suivant : associé exploitant, aide familiale, salarié de l'exploitation, jeune en dernière année d'étude d'une formation agricole...

Dimension du projet :

Bâtiment	Destination	Superficie (emprise au sol en m ²)	Superficie totale en m ²	Hauteur au faîte	Hauteur(s) à l'égout	Nombre de côté(s) fermé(s)
1	<i>Chambre froide stockage matériel</i>	<i>1440 m²</i>	<i>1804 m²</i>	<i>7,55m</i>	<i>Egout est 5,45m " occ est 6,05 "</i>	<i>3</i>
2						
3						
4						

Nécessité du projet pour l'activité agricole :

- Justifiez de la construction du ou des bâtiment(s) pour les besoins à court terme de l'exploitation agricole :

(Exemples : nécessité de déplacer des capacités existantes de stockage, de logement des animaux ou autre ; nécessité de créer des nouvelles capacités de stockage, de logement d'animaux ou autre...)

~~nécessité de déplacer des capacités existantes de stockage,~~
~~nécessité de créer des nouvelles capacités de stockage.~~

- Justifiez de la construction du ou des bâtiment(s) pour les besoins à moyen terme de l'exploitation agricole :

(Exemples : Projet de développement de l'activité (installation d'un jeune sur l'exploitation, regroupement sociétaire...) ; évolution de l'exploitation : sortie globale des installations souhaitée à moyen et long terme, nouveaux investissements programmés...)

~~Projet de développement de l'activité, installation d'un jeune sur l'exploitation.~~

Pour les projets comportant des panneaux photovoltaïques :

La pose des panneaux photovoltaïques impose une certaine inclinaison et une certaine orientation de la toiture pour optimiser les rendements de production d'énergie.

Expliquez comment ces dispositions sont rendues compatibles avec la fonctionnalité agricole du projet (notamment pour les projets où une faible hauteur à l'égout est retenue pour le pan orienté au sud (hauteur inférieure à 2,5m) :

7. VOTRE PROJET CONCERNE UN LOGEMENT DE FONCTION :

La construction d'un logement de fonction en zone agricole est possible dans la mesure où le bâtiment est nécessaire à l'activité de l'exploitation agricole. La présence permanente du chef d'exploitation doit pouvoir se justifier par la nature et l'importance de l'activité sur le site.

ADRESSE DU PROJET :

- JOINDRE un plan de masse détaillé de chacun des sites de l'exploitation qui sera utilisé une fois le projet réalisé avec description précise de l'usage de chacun des bâtiments

Êtes-vous âgés de plus de 52 ans ?

Oui Non

Si vous êtes âgés de plus de 52 ans et moins de 57ans, veuillez justifier de l'existence d'un repreneur pour l'exploitation :

- JOINDRE un ou plusieurs justificatif(s) identifiant clairement le repreneur

La surface de plancher du logement de fonction (locaux professionnels inclus) est-elle supérieure à 220 m² ?

Oui Non

Si oui, justifiez :

La distance entre le logement de fonction et le bâtiment nécessitant une présence permanente est-elle supérieure à 60 mètres ?

Oui Non

Si oui, justifiez :

Existe-t-il déjà un logement sur le site du projet ?

Oui Non

Si oui, qui l'occupe ?

À quelle distance du site du projet habitez-vous actuellement ? Précisez
*Maison d'
habitation à 80 m du site.*

Le projet de logement de fonction prévoit-il l'intégration de locaux professionnels (bureaux, chambre de stagiaires...) ?

Oui Non

Si oui, justifiez :

bureau

Le projet de logement de fonction est-il destiné à héberger des salariés ?

Oui Non

Si oui, justifiez :

La hauteur du ou des vide(s) sanitaire(s) est-elle supérieure à 1,20 mètres ?

Oui Non

Si oui, justifiez :

La superficie du garage est-elle supérieure à 30 m² ?

Oui Non

Si oui, justifiez :

Concernant les combles non aménageables, quelles sont les surfaces (en m²) de hauteur sous-plafond supérieures à 1,80 mètres ?

Veuillez expliquer en quoi l'activité peut justifier cette présence permanente :

Exemples : élevage, dispositifs techniques demandant une surveillance particulière, vente directe sur une large amplitude horaire, surveillance des installations de séchage de tabac ou de houblon (*dans ce cas, indiquez quelle surface est séchée sur le site du projet*), exploitation viticole avec vinification, mise en bouteille, stockage et vente directe,...

8. VOLET PAYSAGER :

Une réflexion sur l'intégration dans le paysage de votre projet a-t-elle été menée ? Expliquez laquelle

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

9. RECAPITULATIF DES PIECES A JOINDRE AU PRESENT DOCUMENT :

1	Un certificat d'affiliation à la MSA datant de l'année en cours de la demande
2	Un justificatif des cultures et de l'élevage (relevé MSA, PAC, EDE...)
3	Un plan de situation du cadastre dans un rayon de 100 mètres et un plan d'ensemble à l'échelle du 1/2000 au minimum accompagné de légendes et au besoin de descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation (description des bâtiments d'élevage et de stockage et des annexes) et indiquant l'affectation des constructions et terrains avoisinants
4	Un plan de masse détaillé de chacun des sites de l'exploitation qui sera utilisé une fois le projet réalisé avec description précise de l'usage de chacun des bâtiments pour la construction agricole ou pour le logement de fonction
5	Un plan détaillé de l'occupation intérieure du ou des bâtiment(s) projetés
6	Un ou plusieurs justificatif(s) identifiant clairement le repreneur le cas échéant

10. ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

A : Elsenheim le : 21/7/2019

Signature :



Cette fiche, ainsi que les pièces annexes à joindre, sont à éditer en 2 exemplaires et à joindre au dossier de demande de permis de construire.

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE
L'ALIMENTATION**

Académie de DIJON

Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la
Forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Niveau 4 du Cadre européen des certifications
Vu le procès verbal de l'examen du Baccalauréat Technologique établi le 28/06/2018 par le Président du jury, enseignant chercheur,

le Diplôme du Baccalauréat Technologique en

**Série : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, Spécialité : agronomie -
alimentation - environnement - territoires, mention ASSEZ BIEN**

*est délivré au titre de la session 2018 à M. SCHMITT MARC JACQUES MATHIEU,
né le 03/10/2000,
à HERBOLZHEIM (ALLEMAGNE),*

Confère le grade de bachelier, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

*Pour expédition conforme :
Le Chef du Service Régional de la
Formation et du Développement*

Hubert MARTIN


*Pour le Ministre de l'Education Nationale :
La Rectrice de l'Académie de DIJON*

signé : Frédérique ALEXANDRE-BAILLY

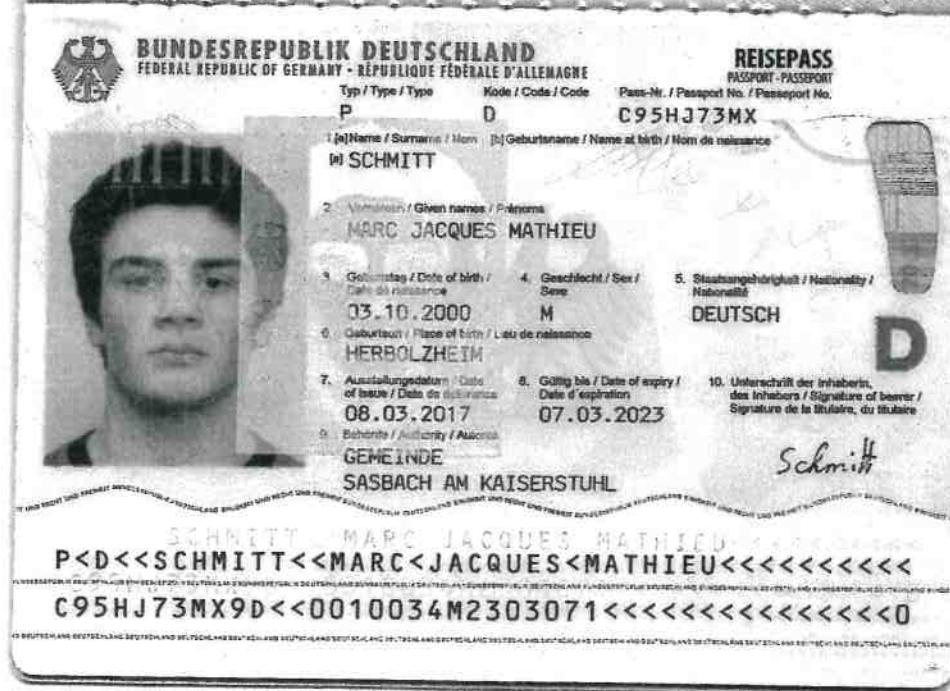
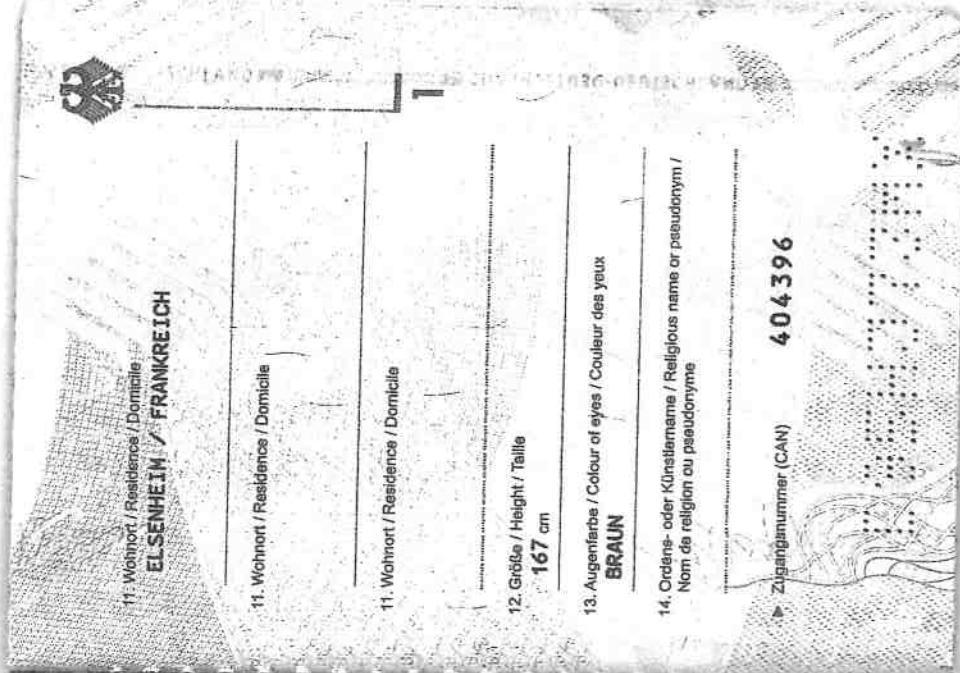
Signature du Titulaire

Fait à Dijon, le 18 septembre 2018


DRAAF Bourgogne-Franche-Comté
Région Bourgogne-Franche-Comté
Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Le Directeur Régional de l'Alimentation
et de la Forêt

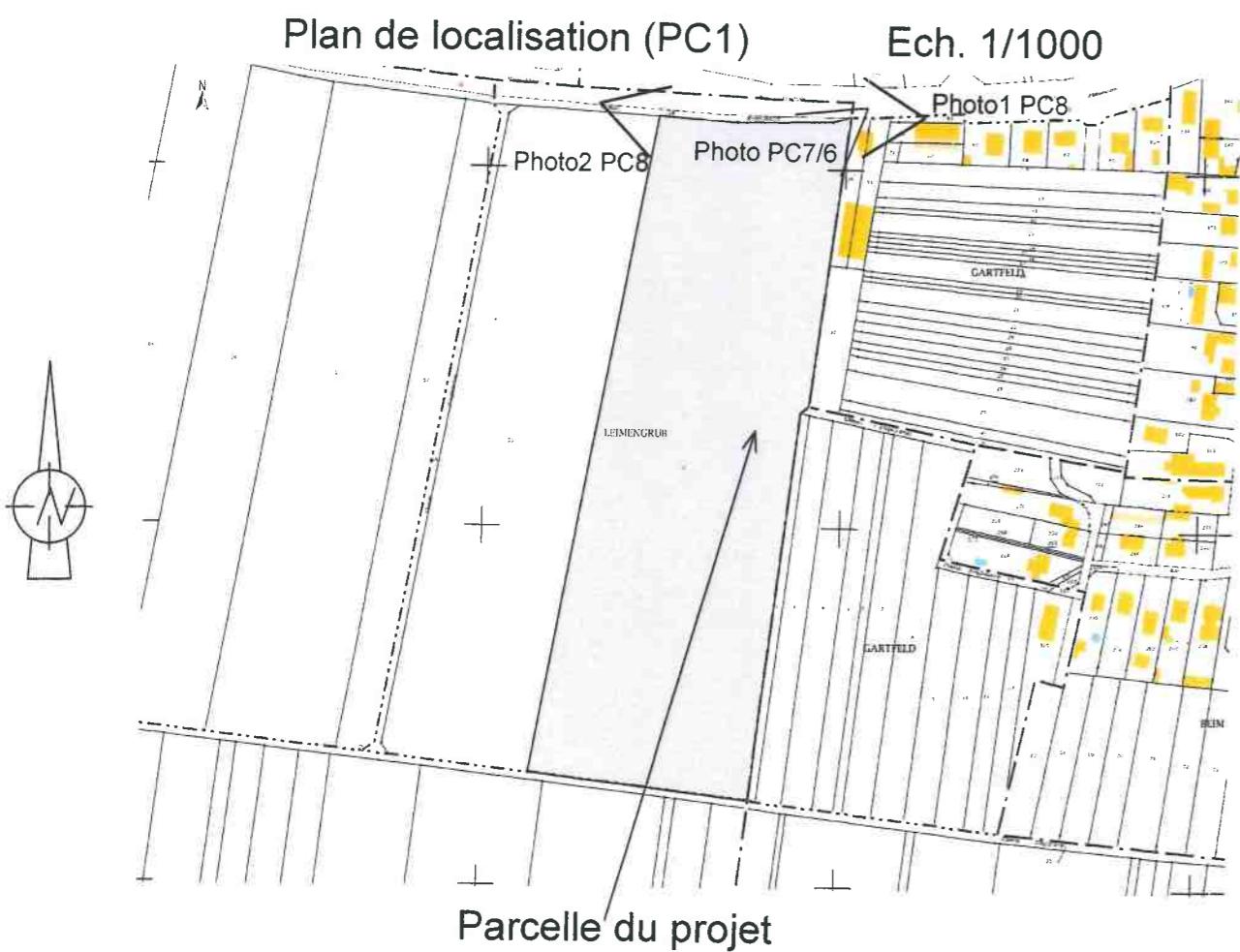
signé : Vincent FAVRICHON

18/A/151200/18002406

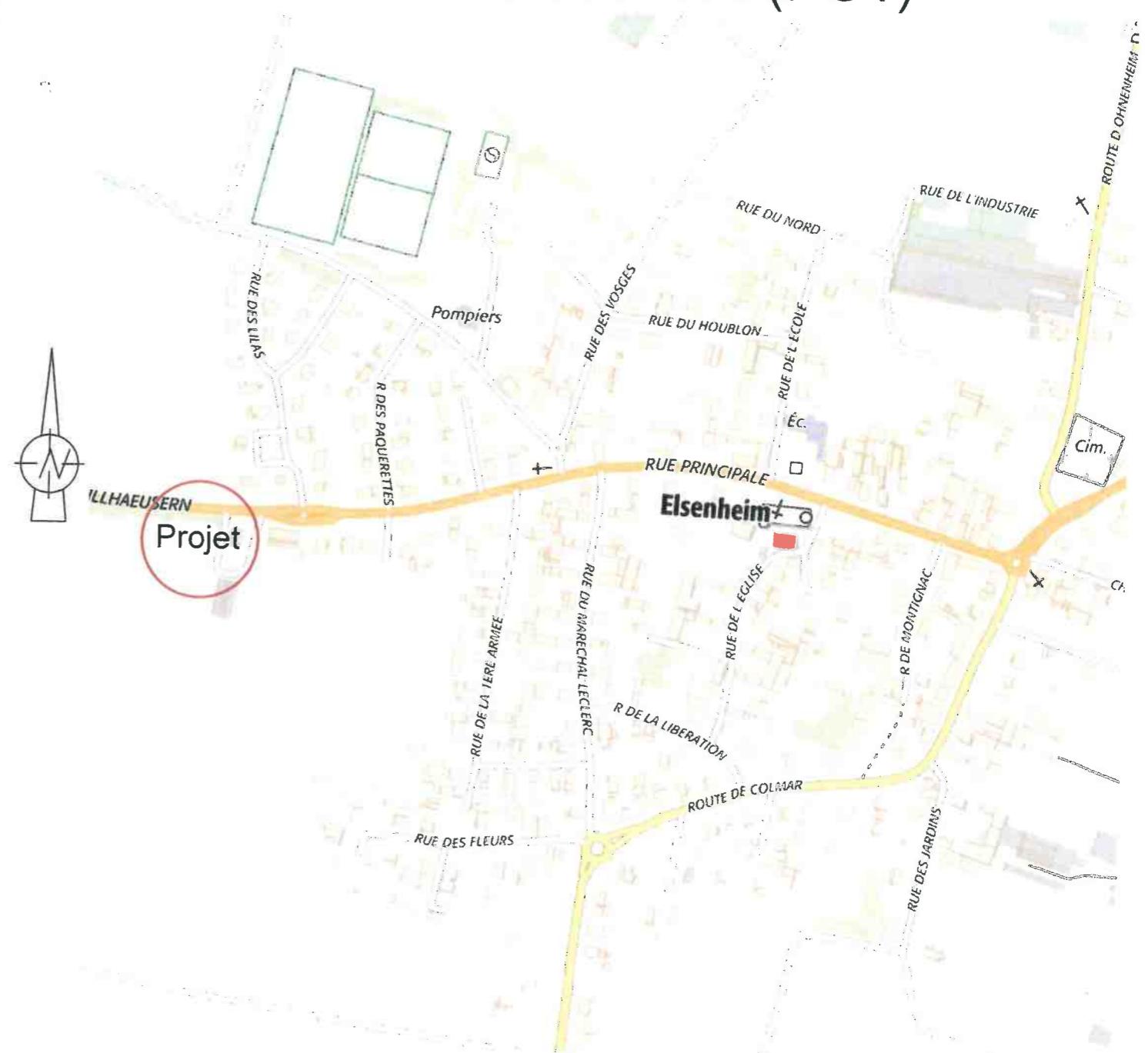


SEILLER YVES	Inscrit à L'ORDRE DES ARCHITECTES sous N° 1278	Référence Agence N°			
Architecte DPLG Tel : 03 88 82 08 68 Fax : 03 88 82 31 70 seiller.yves@9business.fr	Référence document PLAN n°	Objet du document PC	Echelle MASSE COUPES FACADES	Date 1/750 1/100 1/100°	Modifié le 26/06/2019
8 rue des lilas 67600 KINTZHEIM	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AGRICOLE				LE DEMANDEUR 
	Pour : E.A.R.L. du Gartfeld 15, route d'Illhaeusern 67390 ELSENHEIM				

Adresse du projet:
Lieu-dit "Leimengruber" à ELSENHEIM (67390)



Plan de situation (PC1)



Nota : Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécutions et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction

Plan de masse (PC2)

Ech. 1/1000

Superficie des parcelles : 42970 m²

Section : 38 Parcalle : 56



Surface cultivée : 39726 m²



Zone carrossable perméable : 1804 m²

Emprise bâtie : 1440 m²

Hauteur du bâtiment.

Faitage : +7,55 m.

Egout Est : +5,45 m.

Egout Ouest : +6,05 m.

Dallage : +0,05 m.

Niveau altimétrique N.G.F. normal

ou I.G.N. 69

T.N. = Rue = Niveau communal : 177,00 m.

Dallage du bâtiment : 177,05 m.

Chemin d'exploitation

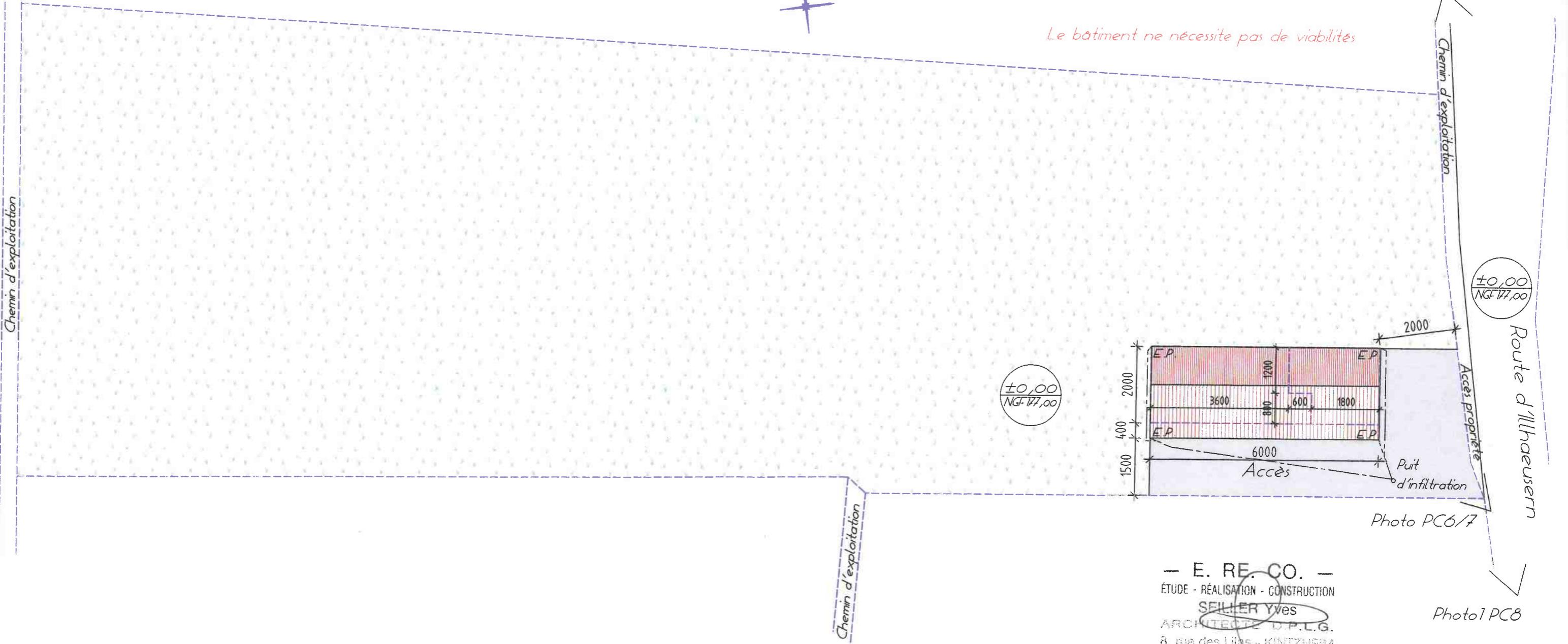


Photo2 PC8

Chemin d'exploitation



Route d'Illhaeusern

Accès propriété

Photo PC6/7

Photo1 PC8

Projet de construction d'un bâtiment agricole
pour la E.A.R.L. Gartfeld à ELSENHEIM

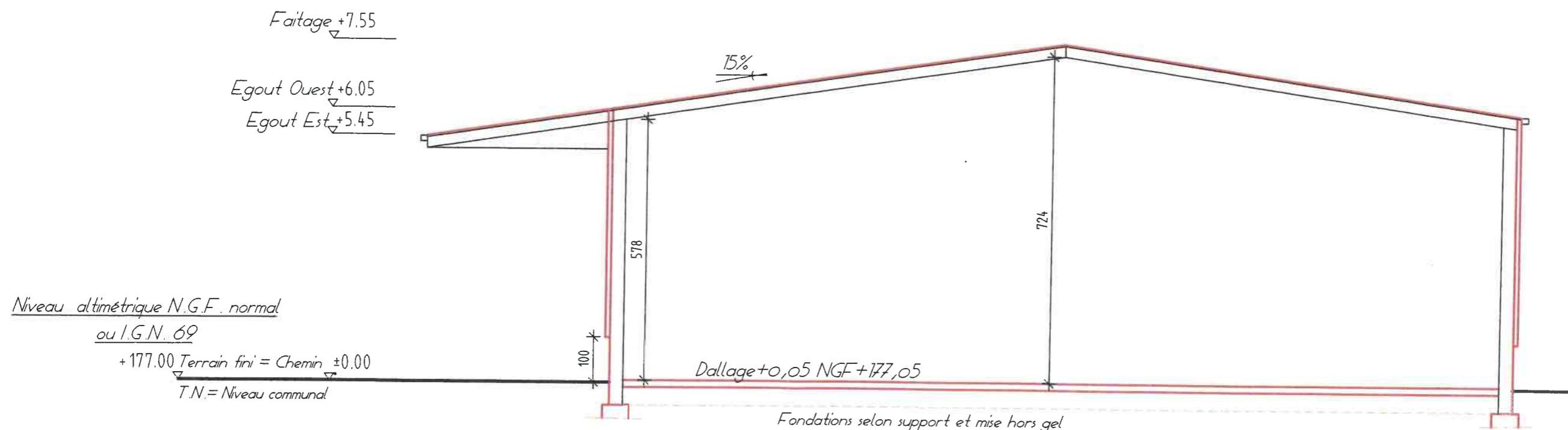
26/06/2019

- E. RE. CO. -
ÉTUDE - RÉALISATION - CONSTRUCTION
SEILLER Yves
ARCHITECTE D.P.L.G.
8, rue des Lins - KINTZHEIM
67600 SÉLESTAT Tél. 03.82.09.68

Coupe (PC3)

Ech. 1/100

Projet de construction d'un bâtiment agricole
pour la E.A.R.L. Gartfeld à ELSENHEIM
26/06/2019



Notice descriptive du projet (PC4)

1.L'état initial du terrain et de ses abords

Le terrain est situé lieu-dit "Leimengruba", dans la commune de ELSENHEIM, dans une zone agricole située à l'entrée Ouest de la commune. Il est plat, de niveau avec le chemin d'exploitation. Il est dépourvu de toute construction et de clôture. Ce terrain est cadastré section 38, parcelle 56, d'une superficie de 42970 m².

2.Les parties retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement

a) L'aménagement du terrain :

Le niveau du terrain naturel sera conservé. L'accès au bâtiment et à l'aire de stationnement sera en gravillon afin de rester perméable. L'accès au bâtiment se fera de plein pied. Le développement de cette exploitation nécessite plus de surface de stationnement pour le matériel et véhicules agricoles.

b) L'implantation, l'organisation, la composition et les volumes des constructions nouvelles :

L'implantation du bâtiment sera à 20,00 m. du chemin d'exploitation et à 15,00 de la limite de propriété Est. La hauteur au faîte sera de 7,50 m., l'égout Ouest de 6,00 m. et l'égout Est de 5,40 m. Les six travées situées au Sud du bâtiment resteront ouvertes. Le niveau NGF est de 177,00 m.

c) Le traitement des constructions, clôtures végétations ou aménagements situés en limite de terrain :

Sans objet.

d) Les matériaux et les couleurs des constructions :

Les façades du bâtiment seront en béton brute couleur gris clair sur 80 cm. de hauteur. Le reste sera en bardage métallique couleur vert tilia (RAL 6021). La toiture, à deux pans, sera en bac acier couleur brun-rouge (RAL 8012). Les menuiseries extérieures seront en aluminium couleur gris souris (RAL 9006).

e) Le traitement des espaces libres, et notamment les plantation à conserver ou à créer :

Les parties non carrossable de la parcelle seront exploitées en cultures.

La plantation d'arbre à haute tige n'est pas prévu.

f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement :

Les accès aux bâtiments seront en gravillons. Les deux places de stationnement existante seront conservées.

Projet de construction d'un bâtiment agricole
pour la E.A.R.L. Gartfeld à ELSENHEIM
26/06/2019

- E. RE. CO. -
ÉTUDE - RÉALISATION - CONSTRUCTION
BEILLER Yves
ARCHITECTE D.P.L.G.
8, rue des Lilas - KINTZHEIM
67600 SÉLESTAT - TEL. 03.82.68.68

Terrain fini = Rue

Façade Ouest

Projet de construction d'un bâtiment agricole
pour la E.A.R.L. Gartfeld à ELSENHEIM
26/06/2019

Terrain fini = Rue

Façade Sud

Terrain fini = Rue

Façade Nord

Façades et toiture (PC5)

Ech. 1/150

- E. RE. CO. -
ÉTUDE - RÉALISATION CONSTRUCTION
~~SEILLER Yves~~
ARCHITECTE D.P.L.G.
8, rue des Lilas - KINTZHEIM
67600 SÉLESTAT - Tél. 88.82.06.68

Terrain fini = Rue

Façade Est

Intégration dans le site (PC6)



Photographie 1

Projet de construction d'un bâtiment agricole
pour la E.A.R.L. Gartfeld à ELSENHEIM

26/06/2019

Situation proche (PC7)



Situation lointaine (PC8)

Photographie 2



— E. RECO. —
ÉTUDE - RÉALISATION - CONSTRUCTION
~~SEELER YVES~~
ARCHITECTE D.P.L.G.
8, rue des Lias - KINTZHEIM
67600 SÉLESTAT - Tel. 03.82.08.68